



Communiqué
Pour diffusion immédiate

14^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CREAT : UNE ANNÉE DES PLUS ÉNERGIQUES !

Rouyn-Noranda, le 15 juin 2010 – Le 10 juin dernier, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) tenait à Rouyn-Noranda sa 14^e assemblée générale annuelle. Lors de cette assemblée, le CREAT a présenté les activités réalisées en 2009-2010 ainsi que son plan d'action pour 2010-2011.

Eau et protection des berges

Au cours de l'année, le CREAT a terminé le projet de revitalisation des berges au Témiscamingue. Avec 6 projets pilotes, plus de 40 000 mètres carrés de berges ont été restaurés avec 25 000 végétaux. De plus, 8 300 arbres ont été distribués à des riverains du territoire pour planter sur leurs berges. Plusieurs types de travaux ont été réalisés en milieux agricole, municipal et de villégiature : stabilisation de talus à l'aide de techniques de génie végétal, implantation de bandes riveraines arbustives, plantation de haies brise-vent et de haies arbustives fruitières, installation d'une clôture pour limiter l'accès des animaux à un cours d'eau, installation d'affiches de sensibilisation sur la protection des berges, etc.

Le CREAT a également participé activement à la fondation de l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) et à celui du Témiscamingue (OBVT).

L'environnement régional dans tous ses états

En janvier 2010, le CREAT a dévoilé les résultats d'une étude portant sur les perceptions de la population et de trois groupes d'experts quant à la qualité de l'environnement régional. Plus de 400 personnes ont été sondées par téléphone et des entrevues complémentaires ont été réalisées auprès d'une trentaine d'experts locaux (fonctionnaires, représentants d'organismes non gouvernementaux environnementaux et leaders autochtones). L'instauration de l'aménagement forestier durable, l'amélioration de la gestion des eaux de surface et la restauration des parcs à résidus miniers sont les enjeux environnementaux régionaux prioritaires identifiés par la population et les experts. Les besoins de sensibilisation les plus marqués concernent le zonage forestier fonctionnel, les bandes riveraines et la faune.

CREAT
26, rue Mgr Rhéaume Est, bureau 101
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3J5
Tél. : 819 762-5770 / Télécopieur : 819 762-5760
Courriel : info@creat08.ca / Site Internet : www.creat08.ca

Mines et environnement

En avril 2009, le CREAT a présenté un mémoire à la Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) dans le cadre du projet minier aurifère Canadian Malartic. Il a également livré ses commentaires au ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) sur une première ébauche de modifications à apporter à la Loi sur les mines. Le CREAT participe activement aux travaux de la Table sur les ressources minérales de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire.

Réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation

Pour une quatrième année consécutive, le CREAT, en partenariat avec RECYC-QUÉBEC, a contribué à la promotion de la gestion responsable des matières résiduelles dans les industries, commerces et institutions (ICI) de l'Abitibi-Témiscamingue. Une page Internet soulignant les objectifs relevés par les attestés ICI ON RECYCLE ! a notamment été mise sur pied.

Défi Climat

Le CREAT a mené avec brio une vaste campagne de mobilisation pour la lutte aux changements climatiques : Défi Climat. En Abitibi-Témiscamingue, ce sont plus de 2 000 citoyens qui se sont engagés dans la lutte aux changements climatiques.

2010-2011

La démarche des *Rendez-vous de l'énergie* est l'un des projets qui mobilisera une grande part des ressources de l'organisme pour 2010-2011. Cette démarche permettra de mettre à profit la capacité du CREAT de structurer l'action et la mobilisation en région en matière d'aménagement du territoire, d'économie d'énergie, de production d'énergie renouvelable et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.